

# RÈGLEMENT

**1-** L'Association Les Becques Figues organise le samedi 16 décembre 2023 dans les rues illuminées du village médiéval de Vézénobres (30360), la 15<sup>ème</sup> "Corrida de la Figue Givrée" avec une course enfants, une course adolescent(e)s et une course adultes.

**2-** Les caractéristiques des différentes courses sont les suivantes :

- a. 15H30, course enfants (nés entre 2012 et 2016) : environ 650 m sur circuit facile,
- b. 16H00, course adolescent(e)s (nés entre 2008 et 2011) : environ 2000 m sur circuit facile,
- c. 17H30, course adultes (nés en 2007 et avant), environ 8 km, sur circuit urbain, avec dénivelé d'environ + 216 m.

**3-** Le parcours de la course adultes sera chronométré électroniquement, et ne sera pas entièrement éclairé, donc **le port d'une lampe frontale est obligatoire**. Poste de ravitaillement en milieu de parcours (eau) et à l'arrivée (alimentation et boissons).

**4-** La course adultes est ouverte à toutes et à tous, licencié(e)s ou non.

**5-** Les mineur(e)s peuvent s'inscrire à la course adultes à condition qu'ils(elles) aient plus de 16 ans révolus le jour de la course. Une autorisation parentale et un certificat médical seront demandés pour les non licencié(e)s à une fédération sportive.

**6-** Conformément à l'article 231-2-1 du Code du Sport aux lois du 23/03/1999 et 21/04/2008, chaque participant(e) adulte devra obligatoirement présenter une licence sportive (FFA, FSCF, FSGT, FFTRI, FFCO, FFPM ou UFOLEP Athlé) en cours de validité ou un certificat médical de moins de trois ans à la date de la compétition mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.

**7-** L'épreuve est encadrée par l'Association Les Becques Figues, la sécurité et l'assistance médicale sont assurées par une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires, un médecin, et des signaleurs sur les voies routières.

**8-** L'Association Les Becques Figues est couverte par une police d'assurance Responsabilité Civile durant la durée de l'épreuve. Néanmoins, chaque participant(e) est tenu(e) d'avoir sa propre assurance Responsabilité Civile. L'Association Les Becques Figues décline toute responsabilité, et ne peut en aucun cas être tenue pour responsable, pour tous les accidents ou défaillances immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrent(e)s du fait de leur participation à cette épreuve, d'un mauvais état de santé ou d'une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrent(e)s avec renonciation à tout recours contre l'Association Les Becques Figues.

**9-** Engagement fixé à 10€ pour la course adultes, gratuit pour les courses enfants et adolescents.

**10-** Un cadeau surprise est offert à l'inscription à la course adultes.

**11-** Récompenses : "scratch" (3 premiers H/F), moins de 20 ans (premier(ère) H/F), moins de 40 ans (premier(ère) H/F), moins de 60 ans (premier(ère) H/F), plus de 60 ans (premier(ère) H/F), meilleurs déguisements (enfants, adolescents, femme, homme, groupe le plus représenté, etc). Récompense à tous les enfants.

**12-** L'Association Les Becques Figues se réserve le droit d'annuler l'épreuve et/ou de modifier le parcours, soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure (intempéries), soit pour des raisons de sécurité. Aucune indemnité ne sera versée à ce titre.